



INSTITUT
FRANÇAIS
DU MONDE
ASSOCIATIF

Activité recherche 2019- 2023

Bilan et perspectives

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION DE L'INSTITUT..... 4

QUELS BESOINS DE CONNAISSANCE DU MONDE

ASSOCIATIF ? 5

NOS RECHERCHES LAUREATES..... 7

LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS « RECHERCHE SUR LE FAIT ASSOCIATIF » (2019) 7

LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS « LE MONDE ASSOCIATIF A LA LUMIERE DE LA CRISE COVID-19 » (2020)..... 11

LAUREATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « MODELES SOCIO-ECONOMIQUES ET CREATION DE VALEUR » (2022)..... 13

QUELLE CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX

TERRITOIRES ? 16

OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET : QUELLE CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES ? 16

1. Comment penser les nouveaux territoires construits par les associations ?..... 17

2. Comment rendre compte de la réalité associative territoriale et comment qualifier la valeur territoriale au regard de leur ancrage local ? .17

3. Face aux crises et transformations de la société, les acteurs associatifs proposent-ils un autre récit du territoire ? 17

4. Quelle organisation territoriale de la vie associative ? 18

MODALITES DE SOUTIEN 18

CALENDRIER ET ETAPES	18
MODALITES DE REPONSE.....	19
1. Recherche participative	20
2. Recherche classique	21
3. Comment candidater ?.....	21
CRITERES DE PRESELECTION ET DE SELECTION	21
RESSOURCES COMPLEMENTAIRES.....	22
SEMINAIRE DE TRAVAIL AVEC LES CANDIDATS PRESELECTIONNES	22
VALORISATION DES TRAVAUX ET INTEGRATION D'UN RESEAU DE CONNAISSANCE (AXES 1 ET 2).....	23
LES GROUPE DE TRAVAIL DE L'INSTITUT	24
LE FAIT ASSOCIATIF EN EUROPE : DE L'ESPACE CIVIQUE AUX DYNAMIQUES DEMOCRATIQUES	24
CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES : SORTIR DE L'INVISIBILITE	26
MODELES SOCIO-ECONOMIQUES.....	27
HISTOIRE DU MONDE ASSOCIATIF	27
GOVERNANCE ET PARTICIPATION.....	27

PRESENTATION DE L'INSTITUT

Le poids du monde associatif dans la société française est considérable : 1,5 millions d'associations, emploient 1,8 millions de salariés, rassemblent 20 millions de bénévoles, et leur budget représente 113 milliards d'euros. La crise COVID-19 l'a révélé au grand jour, les associations prennent en charge des pans entiers de l'intérêt général, aux côtés et en complémentarité des pouvoirs publics. Elles montrent leur capacité à accompagner les grandes mutations sociétales en cours, qu'il s'agisse, entre autres, de cohésion sociale et territoriale, de culture et d'éducation, de solidarité avec les personnes vulnérables, de développement durable ou d'économie collaborative. Par leurs processus décisionnels participatifs et par leur apport collectif à la société en tant que corps intermédiaires, elles contribuent activement à la vitalité démocratique.

Enrichir la connaissance sur les associations est donc un enjeu fondamental pour comprendre les spécificités des associations, promouvoir leur apport à la société et à la démocratie, et accompagner les mutations de cet écosystème. C'est la mission que l'Institut français du Monde associatif met en œuvre depuis 2019 à travers trois domaines d'activité :

Qualifier les besoins de connaissance

L'Institut identifie les besoins de connaissance sur les associations, pour outiller les dirigeants associatifs, pour nourrir les plaidoyers de leurs instances, pour renforcer le dialogue avec leurs parties prenantes et pour éclairer les politiques de soutien des financeurs publics et privés.

Construire des programmes de recherche

L'Institut conçoit et met en œuvre des programmes de recherche pour répondre aux besoins de connaissance identifiés.

Diffuser la connaissance

L'Institut diffuse les recherches qu'il a soutenues au plus grand nombre à travers des publications et événements nationaux et locaux. A terme, il prévoit de faciliter l'accès du plus grand nombre à l'ensemble des connaissances sur le monde associatif à travers une plateforme de ressources et de transfert de la connaissance en ligne.

5

ANNEES D'EXPERIENCE

12

GRANDS ENJEUX DE
CONNAISSANCE IDENTIFIES

32

NOUVELLES RECHERCHES
SOUTENUES PORTEES PAR 52
CHERCHEURS POUR 375 K€

1 000

CHERCHEURS ET
LABORATOIRES REPERTORIES

4 500

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES EN LIEN
AVEC LE FAIT ASSOCIATIF
RECENSEES

1 500

PARTICIPANTS, ACTEURS ET
CHERCHEURS, A NOS TEMPS
FORTS

www.institutfrancaisdumondeassociatif.org

QUELS BESOINS DE CONNAISSANCE DU MONDE ASSOCIATIF ?

L'Institut français du Monde associatif a lancé une enquête auprès des associations, leurs instances représentatives et leurs partenaires publics et privés sur leurs besoins vis-à-vis de la recherche. Cette consultation inédite en France nous permet de dessiner la carte des 12 principaux enjeux de connaissance pour le monde associatif et d'émettre des recommandations pour orienter les travaux de recherche vers des sujets porteurs de l'avenir du fait associatif.

Modèles socio-économiques et création de valeur sociétale

La faculté des associations à bâtir des modèles socio-économiques (MSE) spécifiques a été encore insuffisamment étudiée en France, notamment dans ce qui les différencie des modèles institutionnels et d'entreprises sociales.

Comprendre, au sein de ces modèles, les trois piliers sur lesquels reposent les projets associatifs semble pourtant particulièrement important pour la résilience du secteur dans le contexte difficile qu'il traverse depuis le début de la crise sanitaire, ainsi que pour son développement futur.

- Premier pilier, **l'engagement associatif** est un sujet encore à documenter dans ses différentes formes (salariés, bénévoles, volontaires, service civique, bénévolat de compétence, ...), dans ses motivations et ses mutations, mais aussi dans sa contribution aux MSE et à la valeur créée par les associations.
- Second pilier, **l'hybridation des ressources financières** est un gage de l'indépendance des associations. La connaissance pourrait à l'avenir mieux éclairer l'évolution de chaque composante de ces ressources (financements publics, privés, auto-financement), ainsi que l'impact des mutations des financements sur les projets associatifs eux-mêmes, par exemple sur leur dimension socio-politique.
- Troisième pilier, **la mobilisation de coopérations et d'alliances stratégiques** doit encore être mieux analysée pour ce qu'elle apporte au déploiement des projets associatifs.
- Au-delà de l'enjeu pour le secteur d'une meilleure maîtrise des modèles socio-économiques, il sera également important **d'analyser la valeur sociétale créée** et partagée par les associations pour mieux rendre compte de leur apport qualitatif à la société et à la démocratie. C'est un enjeu de reconnaissance de la place des associations comme actrices d'intérêt général et aussi comme vectrices de transformation sociale. **L'évaluation** mérite aussi d'être envisagée au-delà de sa fonction de rendre compte, comme un dispositif de révélation de la valeur pour l'outillage stratégique des associations.

Gouvernance et démocratie

Notre consultation montre un besoin particulier **d'approfondir la connaissance** des modalités selon lesquelles la gouvernance associative organise **l'intelligence collective au service du projet**, et cela à deux niveaux :

- En interne, **éclairer les nouvelles formes de gouvernance** à projeter pour répondre aux aspirations des membres, et en particulier à une demande croissante de collégialité.
- Dans sa dimension externe, **étudier la gouvernance comme un outil de coopération et de transformation** de son propre écosystème pour apporter des réponses collectives et partenariales aux besoins d'un territoire ou d'un secteur.

Le rôle démocratique que jouent les associations en tant que corps intermédiaire est un autre enjeu de leur connaissance et de leur reconnaissance. Comprendre les mécanismes de confiance sous-jacents au modèle associatif, à son ancrage, à son caractère collectif et à sa transparence, permettrait en particulier de mieux le situer comme un levier pour faire face à la crise de représentativité.

L'environnement numérique serait à analyser au titre des nouveaux modes dont les associations se dotent pour agir et pour décider. Il reste à étudier les modalités selon lesquelles ces outils peuvent dynamiser la vie associative et démocratiser la vie publique, ainsi qu'à l'inverse, la menace qu'ils peuvent faire peser sur le lien associatif et la délibération collective. Leur impact sur l'engagement associatif et les formes de mobilisation collective informelles est également à mesurer.

Aux frontières du monde associatif

Pour mieux comprendre et mieux reconnaître l'identité associative, les répondants à la consultation expriment également le besoin d'étudier les frontières du monde associatif, et en particulier ses frontières historiques, géographiques et celles de l'intérêt général dans lesquelles il inscrit son action.

L'histoire du monde associatif, peu écrite, est pourtant essentielle pour éclairer le secteur sur ses origines et ses identités plurielles. En cette période de crises multiples, elle permettrait également de mettre en lumière auprès de ses partenaires, publics et privés, le rôle essentiel du fait associatif dans l'intérêt général, pour la société et la démocratie, depuis bien plus que cent ans.

Le fait associatif en Europe est aujourd'hui mal connu et la recherche française pourrait engager des travaux à l'échelon européen pour répondre à deux attentes distinctes des associations :

- **Une approche historique et tendancielle**, ainsi qu'un état des lieux actualisé dans une perspective politique, juridique et statistique, permettrait de mieux comprendre le fait associatif, son rôle démocratique, sa structuration et les politiques de soutien dont il bénéficie dans les différents pays européens
- **Le rôle démocratique des associations** ainsi que le rapport entre fait associatif et espace civique mériteraient d'être éclairés pour appréhender la contribution associative face à la crise démocratique à l'échelon européen

L'échelon territorial est un autre besoin de connaissance, qui s'exprime selon deux axes :

- **Compléter l'indispensable statistique nationale** par une connaissance renforcée du monde associatif dans ses disparités territoriales, quantitative et qualitative.
- Penser les territoires pas simplement comme support de l'action associative, mais également comme **des territoires construits par les associations**.
- Mieux documenter **l'organisation territoriale** des associations et de la vie associative.

A la frontière du droit et de la fonction socio-politique des associations, des besoins de connaissance sont exprimés sur de potentielles limites ou dépassement de l'intérêt général.

- **Eclairer la réalité de pratiques** « limites » du point de vue de l'intérêt général permettrait d'en mesurer le poids, de déconstruire les préjugés, et d'engager leur régulation. Etudier la capacité des associations à négocier des marges d'expérimentation et à être précurseurs de nouvelles formes d'actions d'intérêt général permettrait de mieux comprendre leur rôle d'**innovation sociétale**.

NOS RECHERCHES LAUREATES

Retrouvez plus d'information sur les projets et les équipes sur notre site : www.institutfrancaisdumondeassociatif.org

LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS « RECHERCHE SUR LE FAIT ASSOCIATIF » (2019)

« CONDITIONS, ORGANISATIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL DANS LES STRUCTURES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

Avec ses 1,8 million de salariés répartis dans 159 000 associations employeuses, le monde associatif est devenu un véritable monde du travail. Avec ce projet, le chercheur vise à approfondir les connaissances sur les conditions, les organisations et les relations de travail dans les associations employeuses, en particulier dans les petites structures. Il cherche à répondre à la question « quelles sont les spécificités du travail dans le monde associatif ? ». Ce projet entend ainsi améliorer la connaissance des spécificités du travail de ce secteur, pour le bénéfice de l'ensemble des associations employeuses.

Porté par Simon Cottin-Marx (CNRS-LATTS)

« PROJET DE PUBLICATION "S'ASSOCIER AUJOURD'HUI. INDIVIDUATION, ÉTAT ET MOUVEMENTS DE LUTTE" »

Dans un contexte social et politique tendu associé à une supposée « crise des solidarités » et à de nouvelles formes de mobilisation, ce projet propose d'interroger les logiques de ces engagements, leurs causes et les multiples reconfigurations du fait associatif contemporain : la professionnalisation des associations, l'impact du numérique, les rapports au bénévolat et son utilité sociale, les expérimentations de la démocratie participative et les solidarités nouvelles des femmes et des hommes qui la vivent. Ce projet permet d'enrichir la compréhension du fait associatif par les approches et les perspectives croisées de chercheurs venant de pays et de disciplines différentes.

Porté par Barbara Morovich (Association française des anthropologues)

« L'IDENTITE DES ASSOCIATIONS DU SPECTACLE »

La France compte 123 000 associations qui organisent régulièrement des spectacles : compagnies artistiques, festivals, lieux de représentation. Cette recherche porte sur trois associations de petite taille qui associent dans leur fonctionnement artistes professionnels et bénévoles associatifs. Ce travail consiste à comprendre comment artistes et bénévoles construisent et font évoluer l'identité de l'association. Ce projet a des applications concrètes pour les associations, car faciliter la prise de conscience de leur identité leur permet de mieux gérer leur image.

Porté par Stéphanie Havet-Laurent (Université Lyon 3)

« LA COMMUNICATION ASSOCIATIVE : REGARDS CROISES CHERCHEURS ACTEURS »

Comment communiquer avec des gens qui n'ont pas les mêmes valeurs quand on veut agir collectivement ? Cette recherche-action s'inscrit dans une démarche locale de co-construction entre 6 chercheurs et 23 acteurs associatifs situés à Clermont-Ferrand. Elle permettra aux participants de travailler sur la communication inter associative et sur la communication locale des associations, deux « trous » de connaissance pourtant au cœur de la vie associative, dans le but d'aider les associations à être plus efficaces dans ce domaine.

Porté par Eric Dacheux (Université Clermont Auvergne)

« TRANSFORMATIONS ET HERITAGES DE L'EDUCATION POPULAIRE. LE CAS DE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE »

Quel est l'impact des évolutions des politiques publiques et de l'environnement économique depuis les années 1990 sur le fonctionnement et les projets démocratiques associatifs ? Conduite au sein des structures associatives de l'Education populaire sur le territoire stéphanois, cette recherche s'appuie sur une démarche originale et impliquée, où membres associatifs et chercheurs travaillent en collaboration. En croissant les pratiques, les valeurs et les représentations des acteurs associatifs locaux, elle permettra d'éclairer les mutations du secteur associatif et leurs conséquences sur le principe démocratique des associations.

Porté par Manon Pesle (Université Jean-Monet Saint-Etienne)

« ETUDE SOCIOECONOMIQUE DES ASSOCIATIONS FRANÇAISES DE SOLIDARITE INTERNATIONALE : CONTRIBUTIONS, MODELES ET EVOLUTIONS »

Les associations de solidarité internationale (ASI) françaises jouent un rôle important sur de nombreux sujets de société : aide humanitaire, développement, environnement, droits humains... Ce projet propose de réaliser la première étude socioéconomique sur les ASI en France, afin de dresser un diagnostic clair sur le secteur et de rendre compte de leurs contributions à l'aide internationale. Le projet fera avancer l'état actuel des connaissances sur les associations par l'étude et la valorisation de leurs contributions sociales et économiques à la solidarité internationale.

Porté par Santiago Nunez-Regueiro (Institut de recherche pour le développement)

« DEMOCRATIE D'INTERPELLATION ET FINANCEMENTS ASSOCIATIFS : ENQUETE SUR LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LA VILLE DE ROUBAIX », JULIEN TALPIN

A quelles conditions les associations peuvent-elles être financées par des fonds publics tout en conservant leur autonomie ? Ce projet vise à retracer les évolutions de l'ensemble des financements associatifs sur une période de dix ans dans une commune donnée, afin d'analyser et d'objectiver les variations (à la hausse ou à la baisse) en fonction des orientations politiques de la municipalité. Cette méthodologie aura vocation ensuite à être testée sur d'autres territoires. Ce projet peut permettre aux associations de mieux cerner les ressorts matériels de leur autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics.

Porté par Julien Talpin (Université de Lille)

« RESEAUX ASSOCIATIFS ET MEDIAS CIVIQUES : COMMENT LES ASSOCIATIONS CREENT ET UTILISENT DES OUTILS DE RESEAU POUR LA PARTICIPATION DEMOCRATIQUE »

Elles et conçoivent-elles les outils numériques en réseau pour atteindre l'auto-gouvernance technologique et pour faire entendre leur voix et celles des personnes qu'elles représentent ? Cette enquête vise à mieux comprendre les aspects négatifs et positifs des outils digitaux pour les associations, les contradictions possibles entre ces outils et la mission démocratique de ces associations, et la capacité de cette présence sur les réseaux à influencer les décisions au niveau des institutions gouvernementales et législatives. Ces résultats seront utiles pour l'ensemble des associations en France, mais aussi pour les concepteurs et les ingénieurs qui souhaitent s'engager dans des projets de « médias citoyens » et de « technologies civiques », ainsi que pour des donateurs désirant soutenir de tels projets dans ce domaine.

Porté par Jessica Feldman (American University of Paris), Noémie Oxley (American University of Paris) et Fatima Aziz (Civic Media Lab)

« DES BULLES NUMERIQUES DANS LE MONDE ASSOCIATIF ? »

Les associations jouent un rôle clé au service de la société. Les compétences numériques de la nouvelle économie et l'expérience des associations devraient donner lieu à davantage de synergies, mais des obstacles empêchent ces synergies. Quel est le rôle des réseaux dans un enrichissement réciproque des compétences entre les acteurs numériques et les associations ?

Le projet vise à développer des connaissances pratiques pour les associations qui souhaitent approfondir leur développement numérique, notamment en ce qui concerne leurs collaborations avec leurs parties prenantes.

Porté par Muge Ozman (Institut Mines-Télécom Business school)

« LES DYNAMIQUES DU MONDE ASSOCIATIF A L'EPREUVE DES TRANSFORMATIONS TERRITORIALES ET DE L'INFORMALITE. QUAND ASSOCIATIONS & COLLECTIFS S'INSURGENT CONTRE LA VULNERABILISATION RESIDENTIELLE »

Ce projet s'intéresse aux mobilisations associatives sur l'habitat. Luttés contre des expropriations dans le cadre d'un projet autoroutier, mobilisations contre la gentrification liée à une opération de renouvellement urbain, organisation d'un réseau de solidarité et création de lieux d'hébergement citoyens pour des personnes exilées, ... Comment ces mobilisations contribuent à façonner le territoire en questionnant la place de l'habitat ? Ce projet propose de contribuer à la connaissance du fait associatif dans le champ urbain et en particulier des vulnérabilités résidentielles, en précisant le rôle des associations de riverains et d'habitants.

Porté par Elise Roche (Université de Lyon)

« COOPASSO – FREINS ET FACILITATEURS DANS LES PROCESSUS DE COOPERATION INTER-ASSOCIATIFS »

Face aux restrictions budgétaires, les coopérations entre associations constituent une perspective de développement, par la mutualisation de ressources mais aussi par la proposition d'actions plus intégrées. Leur réussite pérenne reste cependant une gageure. Ce projet a pour objectif d'étudier et de contribuer à la pérennisation délicate d'une initiative innovante entre trois centres sociaux de Romans-sur-Isère (Drôme). L'ambition des chercheurs est d'étudier un cas innovant en s'impliquant dans l'élaboration des

modalités de sa pérennisation. Ils proposeront pour cela de dégager des dispositifs et bonnes pratiques adaptés à la gouvernance inter-associative.

Porté par Sébastien Gand (Science Po Grenoble) et Sylvie Jarnias (Université de Grenoble Alpes)

« "AU PLANNING, ON N'ÉCRIT JAMAIS, ON ATTEND QUE CE SOIT LES AUTRES QUI LE FASSENT" : POUR UNE HISTOIRE SOCIALE DU PLANNING FAMILIAL DE L'ISÈRE »

Ce projet de recherche vise à reprendre le dossier de l'histoire d'une structure pionnière, le Planning familial de l'Isère. C'est en effet à Grenoble qu'a ouvert, en 1961, le premier centre français du Mouvement français pour le planning familial (MFPF). Il s'agit d'une part de compléter les travaux existants, qui sont centrés sur les structures parisiennes et sur les grandes figures du féminisme. La partie la plus importante du projet consiste d'autre part en une collecte de sources orales car, de l'aveu d'une militante de longue date, « on écrit très peu au Planning familial ; beaucoup de choses passent par l'oralité ». Le but de ce projet est de conserver le patrimoine d'une association unique en Rhône-Alpes mais aussi au niveau national, qui est une composante importante du mouvement féministe français.

Porté par Irène Favier (Université de Grenoble Alpes) et Amélie Nuq (Université de Grenoble Alpes)

« NUMERIQUE ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE : LE CAS DES ASSOCIATIONS FRANÇAISES »

Ce projet propose d'identifier les pratiques numériques des associations françaises d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Le numérique peut être un puissant levier éducatif, mais qu'en est-il en matière de sensibilisation aux grands défis de l'humanité ? Ces pratiques permettront de mettre en évidence les technologies utilisées, les compétences nécessaires pour ce faire, et les représentations symboliques associées au numérique par les associations françaises d'EEDD. Ce projet permettra aux associations de tous horizons de mieux comprendre comment le numérique peut les aider dans leurs actions, tout particulièrement celles œuvrant à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Porté par Cédric Gossart (Institut Mines-Télécom Business school)

« VULNERABILITE ET ASSOCIATION EN MILIEU CONFINE »

Il existe en France des lieux de vie dans lesquels s'engager dans une association ou pouvoir en créer un est difficile, voire impossible (les EHPAD, les hôpitaux psychiatriques, les prisons, ...). Ce projet de recherche se propose d'étudier l'engagement associatif dans ces milieux qui enferment. Quelles sont les adaptations nécessaires, mais également les nouvelles façons de penser l'association, qui pourraient être proposées au regard des lourdes contraintes de vulnérabilité – institutionnelles, physiques, psychologiques, pénales – s'exerçant sur les individus ? Ce projet permet de repenser le fait associatif au regard des vulnérabilités vécues dans notre société et son aspect démocratique à pouvoir s'exercer dans tous les espaces de vie.

Porté par Bernard Petitgas (Université de Caen Normandie)

LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS « LE MONDE ASSOCIATIF A LA LUMIERE DE LA CRISE COVID-19 » (2020)

« LES MODELES SOCIO-ECONOMIQUES (MSE) VERSUS SOCIAL BUSINESS MODEL (SBM). UNE RECHERCHE COMPARATIVE INTERSECTORIELLE ET INTERTERRITORIALE »

La crise instrumentalisée des finances publiques et de l'emploi du milieu des années 1970 à aujourd'hui s'est avérée un vecteur puissant de transformation du champ associatif stabilisé durant les trente années précédentes. Demoustier (2012) souligne trois modifications significatives qui résultent d'un nouveau mode de régulation publique hybride tutélaire-concurrentiel (Laville, 2008) : la professionnalisation et la managerialisation des activités, ainsi que leur rationalisation économique. Dans ce nouvel environnement institutionnel, quelle signification doit-on alors accorder aux modèles socio-économiques des associations employeurs en les distinguant dans leur complexité structurelle des social business models ? Afin de traiter la problématique de l'adaptation-altération-conversion des modèles socio-économiques associatifs, l'équipe de recherche a choisi d'emprunter trois axes d'investigation :

- Le champ balisé de l'action socio-éducative et socioculturelle en se centrant sur les domaines d'activité des réseaux des centres sociaux-socioculturels et de la Ligue de l'enseignement
- Le champ prospectif des Tiers-lieux
- Le champ expérimental de TZCLD (Territoires zéro chômeurs de longue durée)

Porté par Patrick Gianfaldoni (Université Avignon), Laurent Gardin (Université Polytechnique Hauts-de-France), Florence Jany-Catrice (Université de Lille)

« L'HYBRIDITE DES RESSOURCES AU REGARD DE LA CRISE SANITAIRE »

Le projet analyse l'impact de la crise sanitaire sur les modèles socio-économiques des associations artistiques et culturelles en s'intéressant particulièrement aux formes de résilience et à leur capacité d'innovation.

Avec la crise liée à la pandémie mondiale, ces associations se sentent fortement menacées. Dans ce contexte, plusieurs associations réinterrogent leur modèle socio-économique. L'hybridation des ressources prônée depuis quelques décennies semble dans cette crise avoir entraîné une fragilisation des associations. Questionnant la notion d'hybridation dans ce contexte, l'équipe de recherche fait l'hypothèse que les dynamiques collectives intra et extra associatives ont un impact sur la soutenabilité des modèles socioéconomiques des associations artistiques et culturelles. Le projet se propose en particulier d'analyser les évolutions potentielles au niveau des ressources en regard de 3 dimensions : gouvernance multi parties prenantes, maillage partenarial et valorisation de l'impact sociétal. La méthode de recherche est qualitative et co-construite avec les quatre associations investiguées par étude de cas.

Porté par Francesca Petrella (Aix-Marseille Université), Julien Maisonasse (Aix-Marseille Université), Giorgia Trasciani (Aix-Marseille Université)

« L'EVALUATION DE L'UTILITE SOCIALE DES ASSOCIATIONS DANS UNE APPROCHE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE : ENJEUX METHODOLOGIQUES, APPORTS POUR LES ASSOCIATIONS ET CONTRIBUTION A LA TRANSFORMATION SOCIALE »

Alors que la crise COVID-19 devrait amener encore davantage les associations à mesurer leur plus-value sociétale, ce projet de recherche vise à explorer et promouvoir une approche socio-anthropologique de

l'évaluation de l'utilité sociale (EUS), initiée par le GREUS, un collectif de chercheurs et d'acteurs associatifs. En analysant une dizaine de démarches et en accompagnant deux démarches en cours, il s'agira de mettre en valeur le potentiel de l'EUS pour les associations et la société.

Elena Lasida (Institut Catholique de Paris), Julien Kleszczowski (Institut Supérieur de Gestion), Juliana Lima (GRÉUS - Groupe de recherche-action sur l'évaluation de l'utilité sociale)

« SERIE D'ARTICLES SCIENTIFIQUES DEDIES AUX LIENS ENTRE COVID-19 ET ASSOCIATIONS »

Une série d'articles en anglais publiés dans des revues internationales qui répond à un objectif : en temps de crise de la COVID-19, synthétiser les connaissances en gestion dédiées aux associations qui peuvent être utiles pour celles-ci. Le premier article traite de la réponse aux besoins de court et long terme des associations après le premier confinement, tandis que les deux suivants proposent une synthèse de la recherche dédiée à la gouvernance et de la recherche francophone dédiée aux associations.

Porté par Guillaume Plaisance (Université de Bordeaux)

« ACCOMPAGNER LA RESILIENCE ASSOCIATIVE FACE A LA CRISE DE LA COVID-19 : COMPARAISON INTERNATIONALE DE DISPOSITIFS PUBLICS INNOVANTS DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS »

Ce projet étudie les dispositifs publics de soutien aux associations comme levier de leur résilience organisationnelle face à la crise de la COVID-19. Une perspective comparative internationale et une démarche partenariale avec les associations sont adoptées, avec la réalisation d'études de cas. L'analyse des attentes associatives, des dispositifs publics existants et de leur réception vise à contribuer au dialogue entre les partenaires et à la co-construction de dispositifs adaptés et innovants.

Porté par Caroline Demeyère (Université de Reims Champagne Ardenne), Stéphanie Havet-Laurent (Université Lyon 3) et Lamia Bouadi (Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique)

« GESTION ET DEPLOIEMENT DE L'INNOVATION SOCIALE : UNE DEMARCHE DE CO-CONSTRUCTION D'OUTILS ET DE RECOMMANDATIONS AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS »

La crise de la COVID-19 le montre, les associations sont des acteurs essentiels de l'innovation sociale au sein de la société française. Pour autant, le déploiement à grande échelle des projets d'innovation sociale demeure limité. En appliquant la méthode 'design science research', le projet cherche à identifier les leviers d'action pertinents pour le déploiement de l'innovation sociale et vise la conception, avec et pour les acteurs associatifs, d'outils pratiques de gestion des projets d'innovation sociale.

Porté par Mathias Guérineau (Université de Nantes), Julien Kleszczowski (Institut Supérieur de Gestion) et Florance Jacob (Université de Nantes)

« CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS FACE A L'ACCROISSEMENT DES INEGALITES ECONOMIQUES ET SOCIALES DURANT LA CRISE DE LA COVID-19, ENSEIGNEMENTS DES SYSTEMES ALIMENTAIRES TERRITORIAUX FRANÇAIS ET ITALIENS »

Ce projet de recherche vise à analyser le rôle joué par les associations dans les systèmes alimentaires territoriaux lors de la crise de la COVID-19 afin d'identifier leur capacité d'innovation pour faire face à l'accroissement des inégalités économiques et sociales. Mobilisant l'analyse des réseaux sociaux, il

propose une comparaison du fait associatif en France et en Italie dans les processus d'innovation sociale en matière d'accès à l'alimentation dans les zones rurales et urbaines.

Porté par Maryline Filippi (INRAE AgroParisTech), Stefano Corsi (Université de Milan), Julie Lequin (SaluTerre)

« TETES DE RESEAUX ET META-ORGANISATIONS DANS LE MONDE ASSOCIATIF : QUELLES MUTATIONS ET QUELLES REPONSES FACE A LA CRISE COVID-19 ? »

Le projet a pour ambition de mieux comprendre les mutations profondes qui affectent les têtes de réseau associatives, ici appréhendées comme des « méta-organisations ». Il s'agira de proposer un état des lieux de la diversité de ces têtes de réseau et d'investiguer tant les réponses déployées que les difficultés ayant émergé à l'occasion de la crise COVID-19. Les deux principaux axes d'étude correspondront aux modes de structuration et aux fonctions exercées par ces entités collectives.

Porté par Adrien Laurent (Université Paris-Dauphine), Pierre Garaudel (IAE Paris), Géraldine Schmidt (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Frédérique Pfrunder (Le Mouvement associatif)

LAUREATS DE L'APPEL A MINIFESTATION D'INTERET « MODELES SOCIO-ECONOMIQUES ET CREATION DE VALEUR » (2022)

« QUELLES CONSOLIDATIONS DE L'ETAYAGE THEORIQUE ET SCIENTIFIQUE POUR UNE ECONOMIE ASSOCIATIVE NON-LUCRATIVE ? »

Ce projet vise à répondre à plusieurs questionnements : comment consolider théoriquement et scientifiquement une économie associative non-marchande, non-lucrative ? Quelles perspectives socio-économiques les associations peuvent-elles inventer, expérimenter pour proposer d'autres voies de financement libérées des principes de concurrence, de rentabilité, de performance ?

Dans le cadre de l'« observatoire citoyen de la marchandisation des associations et de l'investissement à impact social » du Collectif des Associations Citoyennes (CAC), les porteurs de ce projet souhaitent s'inscrire dans une recherche participative, dans une démarche apprenante partagée entre acteurs associatifs et chercheurs pour éclairer ces questions, leurs formulations et partager des premiers éléments de réponse.

Porté par Marianne Langlet (Collectif des associations citoyennes), Julien Talpin (CERAPS), Jean-Louis Laville (CNAM)

« COMMENT COMPTE UNE INSTITUTION ? ETUDE DE LA CREATION DE VALEUR NON-MONETAIRE DANS LES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES ET CARITATIVES EN ILE-DE-FRANCE »

Ce projet, porté par les associations La Cabane de la recherche, APPUII et Elancoeur, vise à aborder d'une manière nouvelle la création de valeur des associations caritatives dans les quartiers populaires grâce à la méthode dite d'ethno-comptabilité. Il s'agit d'évaluer la production de valeur dans le cadre d'une

économie de dons en cherchant à comprendre comment comptent les acteurs, selon leurs propres cadres de références.

Porté par David Frati (La cabane de la recherche), Romain Gallart (APPUII) et Rachid Najmaoui (Elancoeur)

« LES MODELES SOCIO-ECONOMIQUES A L'EPREUVE DU TERRAIN : QUELLES PRATIQUES STRATEGIQUES DES ASSOCIATIONS ? »

Le projet vise à étudier l'appropriation de la question du modèle socio-économique au sein des associations et les modalités de délibération collective sur les choix afférents. Dans le cadre d'une recherche participative menée conjointement par l'institut IDEAS et deux chercheurs, les porteurs de ce projet mobilisent une méthodologie mixte et s'appuient sur un échantillon d'associations d'intérêt général issues de secteurs variés. Il s'agit de construire des clefs d'analyse des modèles socio-économiques à même d'éclairer les pratiques des acteurs associatifs.

Porté par Suzanne Chami (Institut IDEAS), Julien Kleszczowski (Université de Lille), Adrien Laurent (Université Paris Dauphine PSL)

« VERS DES COMMUNS DE GESTION ASSOCIATIVE »

Ce projet vise à rompre avec l'isolement qui pèse sur certains gestionnaires ou dirigeants associatifs face à des situations de tensions budgétaires, en développant un cadre d'échanges entre pairs, en coconstruisant un outil de gestion open source en appui à la réflexion stratégique et en capitalisant un socle de savoirs et savoir-faire partagés sur une plateforme collaborative. L'évaluation de l'effet de leur usage sur le fonctionnement des équipes associatives est également prévue.

Porté par Juliette Peres (InCitu), Magalie Marais (Montpellier Business School), Delphine Vallade (CNRS), Claire Moreau (France Active PACA)

« PARTENARIATS PUBLIC-PRIVEPARTICULIERS : LES CONVENTIONS DE RECIPROCITE »

Des individus aux organisations, du public au privé, les associations sont souvent au cœur d'un tissu socio-économique complexe. Les Partenariats Public-Privé-Particuliers (PPPP) sont une forme émergente et innovante d'évaluation, de formalisation et de mise en récit de ces relations. S'articulant autour des Conventions de Réciprocité (CR) mises en place à la Myne et adoptées dans d'autres organisations, l'objectif de cette recherche est d'analyser, de consolider et de diffuser ces pratiques

Porté par Benjamin Chow-Petit (La MYNE), Antoine Burret (La MYNE), Christian Mahieu (ANIS/Catalysy)

« CO-CONSTRUCTION D'UNE EVALUATION STRATEGIQUE DANS LE RESEAU DES MJC»

Suite à un travail mené auprès de la FRMJC de Champagne-Ardenne ayant conclu à la centralité de l'enjeu d'évaluation, la confédération « MJC de France » souhaite approfondir son engagement sur cette question. L'expérimentation envisagée est vue comme une occasion de produire des résultats consolidés concernant la valeur produite par les MJC et leur réseau. Il s'agit aussi d'éclairer la place des pratiques évaluatives dans la vie et la gouvernance de ce réseau d'associations.

Porté par Patrick Chenu (MJC France) et Romain Demissy (ATEMIS)

« LE PATRIMOINE IMMATERIEL A L'AUNE DU TRAVAIL REEL : ENJEUX ECONOMIQUES»

Le projet vise à interroger les conditions de constitution et de développement d'un « patrimoine immatériel » au sein de la communauté professionnelle des acteurs de la politique de la ville de la Seine-Saint-Denis, animée par Profession Banlieue. En tant que centre de ressources départemental, son rôle sera questionné au regard de la dynamique des ressources immatérielles à l'œuvre dans la communauté et soutenant la coopération entre acteurs. L'analyse de la dynamique immatérielle du travail (création de valeur et ressources mobilisées), devra aider à penser les autres registres du modèle économique (organisation, évaluation, gouvernance, financements) et soutenir ainsi le dialogue avec ses financeurs et partenaires.

Porté par Vincent Havage (Profession Banlieue) et Sandro De Gasparo (ATEMIS)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

QUELLE CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES ?

Appel à manifestation d'intérêt de recherche

QUELLE CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES ?

● Ouvert aux chercheurs et associations

● Différentes modalités de soutien

● Candidature jusqu'au 14/09/2023

OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET : QUELLE CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES ?

L'Institut a réuni 20 acteurs et chercheurs dans un [groupe de travail](#) entre octobre 2021 et mars 2022 sur la thématique « fait associatif et territoires ». Après avoir identifié l'ensemble des questions que le monde associatif souhaite poser à la recherche puis dressé un état de l'art, plusieurs axes de recherche prioritaires pour le monde associatif et ses partenaires ont été identifiés. Ils constituent le socle de cet appel à manifestation d'intérêt (AMI).

Les candidatures au présent AMI devront s'inscrire dans l'un ou plusieurs des quatre axes thématiques suivants :

1. Comment penser les nouveaux territoires construits par les associations ?

Les associations s'insèrent-elles dans les territoires donnés ou construisent-elles des territoires ?

Cet enjeu théorique posé par le groupe « fait associatif et territoires » est rarement pris à bras le corps dans la littérature repérée.

Les territoires sont traditionnellement perçus par les associations comme des supports administratifs, structurants de leurs financements, et ils sont sources de sectorisation et de complexité entre les différentes échelles de compétences publiques. Mais si l'on considère les territoires comme construits sociaux, c'est-à-dire résultant des interactions entre les acteurs locaux, quelle est la contribution associative à la fabrication du territoire ? Quels sont les mécanismes d'interactions des associations avec leur écosystème institutionnel et économique ?

Comment les associations sont-elles parties-prenantes/intégrées aux réflexions conduites par les institutions publiques locales pour prendre part au projet de territoire ?

Dans quelle mesure les associations peuvent-elles être comprises comme un nouvel acteur collectif à même de proposer un autre rapport au territoire ? Dans l'écosystème territorial, quelle est la place des acteurs marchands, publics et citoyens, et quelle évolution de la place respective de chacune des parties peut-on observer ? En quoi les nouveaux territoires intègrent-ils davantage les enjeux de la transition écologique (TE) ? Les associations environnementales sont-elles particulièrement motrices ?

2. Comment rendre compte de la réalité associative territoriale et comment qualifier la valeur territoriale au regard de leur ancrage local ?

La statistique nationale a permis une meilleure approche quantitative du monde associatif français quantifiant des données par secteur et des données socio-économiques. Mais les caractéristiques territoriales des associations sont encore mal connues ([Hugues Sibille et Viviane Tchernonog, 2019](#)), de même que la diversité de ses réalités territoriales. Sur le plan statistique l'enjeu est d'introduire une variable territoriale. Au-delà des approches quantitatives, il manque des études qualitatives, voire longitudinales, pour mettre en évidence des trajectoires associatives et documenter la géographie des associations.

Il manque également une mesure de la valeur territoriale, distincte de l'utilité sociale et de l'impact d'une association dans son territoire, pour qualifier la plus-value de l'écosystème associatif, des apports du système d'interactions des associations avec les acteurs du territoire.

En quoi les associations contribuent-elles à la résilience des territoires, que ce soit par leurs actions (notamment les actions liées à l'environnement) et/ou par leur impact sur le capital social du territoire ?

3. Face aux crises et transformations de la société, les acteurs associatifs proposent-ils un autre récit du territoire ?

Les crises successives, l'aggravation du dérèglement climatique, la crise sanitaire et le déficit démocratique reconfigurent par touches successives notre rapport aux territoires. Face à ces mutations, comment les associations participent-elles d'une reconfiguration des territoires ?

Dans quelle mesure les associations comprises comme un nouvel acteur collectif sont à même de proposer un autre rapport au territoire que ceux de spécialisation productive localisée ou par

sectorisation administrative ? Dans une perspective plus prospective, dans quelle mesure la vie associative invente-t-elle les territoires de demain face aux crises successives ?

Les associations s'interrogent par ailleurs sur l'environnement numérique et sa mutation. Que produit le numérique dans l'action territoriale associative sur les enjeux de liens sociaux, de démocratie, de citoyenneté, d'accès égal à toutes et tous à la vie associative ? Les collectifs citoyens territoriaux par exemple qui semblent se saisir aujourd'hui davantage du numérique que les associations ouvrent-ils la voie à d'autres processus de délibération ? Quelle est la contribution des associations aux « nouveaux objectifs post-Covid » comme la reterritorialisation, la relocalisation, la souveraineté territoriale ?

4. Quelle organisation territoriale de la vie associative ?

Que nous apprend l'échelon territorial sur l'organisation du monde associatif et sur les leviers de son développement ? Comment, par exemple, s'organisent localement les modalités relationnelles entre associations, entre coopérations souhaitées et concurrences subies, entre alliances favorables à l'action collective et recherche d'une relation singulière sinon exclusive aux pouvoirs publics ? Quelles sont les influences croisées entre l'organisation des gouvernances des associations et leurs modèles socio-économiques d'une part, et les environnements territoriaux dans lesquels ils s'inscrivent d'autre part ? Quelle est la place des valeurs liées à la Transition écologique dans les modèles économiques ? Cette tendance va-t-elle croissante ?

Les associations sont-elles collectivement porteuses d'une contribution à l'élaboration de la vision et des projets de territoires ?

MODALITES DE SOUTIEN

Le soutien de l'Institut dans le cadre de cet AMI pourra prendre des formes diverses :

- Des bourses postdoctorales (maximum 30 000 €),
- Le financement de travaux de chercheurs au sein de laboratoires ou indépendants, des soutiens à des projets co-élaborés entre chercheurs et acteurs associatifs (maximum 10 000 €),
- Des soutiens d'amorçage de projets de recherche (maximum 7 000€),
- Le soutien de projets collectifs tutorés ou de stages de recherche d'étudiants en Master (maximum 2 500 €),
- Des aides à la publication (maximum 2 000 €),
- Les frais engagés par les associations dans le cadre des recherches seront éligibles.

Les travaux de thèse ne rentrent pas dans le cadre de cet appel à projets, à l'exception éventuelle d'aide à la publication.

Les recherches soutenues pourront porter sur 24 mois maximum.

CALENDRIER ET ETAPES

23 mai 2023	Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt
14 septembre 2023	Date limite d'envoi des lettres d'intention
Fin-septembre 2023	Jury de présélection
9 novembre 2023	Séminaire avec les candidats présélectionnés (Paris)
10 janvier 2024	Dépôt des projets présélectionnés complets
Janvier-Avril 2024	Instruction scientifique et stratégique – jury final

LES ETAPES DE L'AMI

**23 mai 2023 –
14 septembre
2023**

Appel à manifestation d'intérêt sur la base de lettre d'intention

Lettre d'intention à soumettre au plus tard le 14 septembre inclus.

**Fin-septembre
2023**

Jury de présélection

Les lettres d'intention sont instruites par un jury composé de membres de notre gouvernance (comité scientifique et CA) et des partenaires du programme. A ce stade, une première sélection est opérée.

Le jury peut émettre des recommandations aux projets présélectionnés, qui seront à prendre en compte lors de la phase de construction des projets.

**Octobre 2023 –
janvier 2024**

Phase de construction des projets présélectionnés

Les équipes dont le projet a été présélectionné ont plusieurs mois pour consolider leur projet.

Durant cette phase, l'Institut pourra répondre aux demandes de mises en relation entre des chercheurs et des associations souhaitant travailler en recherche participative.

Un séminaire de consolidation des projets aura lieu le 9 novembre à Paris (participation obligatoire pour les projets de recherche participative et vivement conseillée pour les projets de recherche classique).

Pour les projets de recherche participative, ce temps visera également à transmettre de la méthodologie de recherche participative.

**10 janvier
2024**

Dépôt des projets complets

Dossier à soumettre au plus tard le 10 janvier inclus.

**Janvier-avril
2024**

Instruction scientifique et stratégique des projets

L'instruction scientifique est réalisée en double aveugle par au minimum un chercheur de notre Comité scientifique, et par un second chercheur de notre réseau. L'instruction étant anonyme, les équipes candidates n'auront pas connaissance du nom des instructeurs de leur projet.

Les projets ayant passé l'instruction scientifique sont présentés en jury pour une instruction portant sur des critères d'ordre stratégique.

Les équipes sont informées de la décision du jury et du statut de leur candidature courant avril.

MODALITES DE REPONSE

Cet AMI de recherche est ouvert aux associations et aux chercheurs des disciplines des sciences humaines et sociales pouvant contribuer à la connaissance du fait associatif sous l'angle territorial dans toutes ses dimensions : politiques, juridiques, sociologiques, économiques, géographiques, ou historiques.

L'Institut ayant pour ambition que la place du fait associatif comme objet d'étude au sein du monde académique soit renforcée, cet AMI est ouvert à l'ensemble des méthodologies de recherche et

orientations théoriques : recherche académique classique ou recherches participatives (recherche-action collaborative, recherches partenariales et collaboratives, recherches communautaires, ...).

Par ailleurs, convaincu que la recherche participative mérite d'être accompagnée dans son développement et que le sujet de cet AMI s'y prête, l'Institut ouvre un axe de soutien dédié.

1. Recherche participative

Considérant les associations comme porteuses et productrices de connaissance, l'Institut souhaite promouvoir la co-construction acteurs-chercheurs à travers la méthode de la recherche participative. Cette méthode présente plusieurs avantages :

- Elle permet de réduire les écarts entre les approches conceptuelles de la recherche et les besoins concrets des acteurs, qui ne se rencontrent pas toujours,
- Elle garantit que les recherches sont bien appropriables par les acteurs, en associant ces derniers à la définition des livrables,
- Elle est l'occasion pour les acteurs associatifs de capitaliser et de diffuser leurs expériences,
- Elle est une opportunité pour les chercheurs de produire de nouvelles connaissances en maximisant les bénéfices sociétaux de leurs travaux,
- Elle est de nature à promouvoir la recherche comme une ressource stratégique au sein du monde associatif,
- Elle peut nourrir l'environnement institutionnel dans l'élaboration de dispositifs de soutien plus proches des préoccupations des acteurs sociaux, en augmentant la contribution de la recherche en sciences humaines et sociales à l'innovation,
- Elle favorise la contribution à l'enrichissement du débat public et participe à l'émancipation civique.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Conditions pour candidater pour les associations et leurs partenaires :

- Être une association loi 1901 OU
- Être une structure - publique ou privée - sans but lucratif, partenaire du monde associatif ou opérant dans l'accompagnement des associations
- Avoir un référent au sein de la structure pour toute la durée du projet
- Adhérer à la démarche de recherche participative

Conditions pour candidater pour les chercheurs :

- Être chercheur, rattaché ou non à un laboratoire
- Travailler sur des sujets liés aux objectifs de l'AMI
- Adhérer à la démarche participative

Sur la base des réponses à l'AMI, l'Institut pourra accompagner la mise en relation entre des équipes de recherche et des associations ayant candidaté. Des collectifs de recherche mixte chercheurs-acteurs déjà formés peuvent également postuler.

L'organisme bénéficiaire et gestionnaire des fonds devra être de droit français et domicilié en France.

POURQUOI POSTULER ?

S'engager dans une recherche participative sera l'occasion :

- Pour les acteurs associatifs, de bénéficier d'un éclairage scientifique sur des problématiques d'ordre stratégique ou opérationnel

- Pour les partenaires du monde associatif, de mieux comprendre les spécificités des modèles associatifs et ce qu'ils produisent, et de mieux répondre aux besoins d'accompagnement des associations
- Pour les chercheurs, de renforcer la connaissance scientifique sur des sujets à fort enjeux pour le monde associatif, tout en travaillant au plus près du terrain et dans une démarche de co-construction de la connaissance

2. Recherche classique

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- Être chercheur, rattaché ou non à un laboratoire
- Travailler sur des sujets liés aux objectifs de l'AMI
- Mobiliser fortement les sciences humaines et sociales
- L'organisme bénéficiaire et gestionnaire des fonds devra être de droit français et domicilié en France

3. Comment candidater ?

- Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : <https://institutfrancaisdumondeassociatif.org/ami-territoires/>
- Pour rejoindre la démarche, télécharger et complétez selon votre projet, la lettre d'intention « recherche participative » ou la lettre d'intention « recherche classique », dans laquelle vous serez invité à présenter votre proposition
- Rendez-vous sur la page de dépôt des candidatures
- Remplissez le formulaire et joignez-y la lettre d'intention complétée pour le 14 septembre 2023 (inclus, et avant minuit)

CRITERES DE PRESELECTION ET DE SELECTION

Les projets déposés en recherche classique et participative font l'objet d'une présélection de la part d'un jury composé de chercheurs, d'acteurs du monde associatif et de partenaires, guidé par les principes suivants :

- Pertinence au regard de l'appel à projets (intégration dans un ou plusieurs axes thématiques de l'AMI)
- Intérêt scientifique et méthodologique du projet
- Compétences de l'équipe
- Apports du projet au monde associatif

Les candidats s'inscrivant dans l'axe « recherche participative » devront par ailleurs remplir les critères méthodologiques suivants :

- Prévoir la mise en relation entre au moins un chercheur et une association dans un projet collaboratif. L'Institut pourra accompagner cette mise en relation pour les projets qui n'auraient pas encore constitué d'équipe réunissant chercheurs et acteurs (à indiquer dans la lettre d'intention)
- Adopter une méthodologie de recherche participative/collaborative

- En particulier, prévoir une définition conjointe acteurs-chercheurs des questions de recherche, ainsi que des livrables de restitution des travaux.
- Prévoir la mise en place d'un dispositif tiers de réflexivité qui aura pour fonction d'alerter, d'optimiser et de sécuriser la conduite du projet de recherche participative.

Les porteurs de projets présélectionnés sur la base de cette lettre d'intention seront invités à envoyer une candidature complète. L'Institut pourra contacter les porteurs de projets pour demander des précisions sur les projets visant à éclairer leur instruction et/ou émettre des points de vigilance.

Les projets présélectionnés seront invités à transmettre un dossier complet, qui sera instruit selon les critères suivants :

- L'intérêt et la qualité scientifique du projet : l'adéquation avec le champ de recherche du programme, le cadre conceptuel retenu en adéquation avec l'objet de recherche, le caractère innovant du sujet traité, la cohérence et structure d'ensemble, la méthodologie
- La qualité de la bibliographie et de l'écriture du projet et l'absence de plagiat dans la rédaction
- La planification de la valorisation des résultats du projet auprès des communautés scientifiques et auprès du monde associatif
- L'apport du projet au monde associatif (dans son ensemble, dans un secteur ou à un territoire), par la problématique traitée, ainsi que par les formats de restitution des résultats envisagés
- La cohérence des moyens mobilisés par rapport aux intentions du projet
- Les compétences et expertises des équipes mobilisées
- Pour les projets en recherche participative : la pertinence des processus de recherche participative (en accord avec les critères de l'Institut) et l'intégration d'un dispositif tiers de réflexivité

RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

L'Institut a identifié et compilé près de 300 références portant sur la contribution du fait associatif aux territoires. Rendez-vous sur notre [bibliothèque Zotero](#) pour les consulter. Retrouvez également une [synthèse](#) des travaux conduits par notre groupe de travail « Fait associatif et territoires ».

SEMINAIRE DE TRAVAIL AVEC LES CANDIDATS PRESELECTIONNES

L'ensemble des candidats présélectionnés sur l'axe « recherche participative » seront amenés à participer à un séminaire de cadrage acteurs-chercheurs et **nous vous remercions dès à présent de réserver la date du 9 novembre 2023 dans l'hypothèse où vous seriez retenus**. Le séminaire aura lieu toute la journée, à Paris. La participation à ce séminaire est vivement conseillée aux candidats relevant de l'axe « recherche classique ».

Ce séminaire aura 3 objets :

- Apporter des ressources méthodologiques sur la recherche participative à partir des expériences des candidats et du témoignage d'équipes de recherche.
- Proposer la possibilité de coopérations entre acteurs et chercheurs sur des objets en proximité.
- Accompagner le renforcement des projets à partir des recommandations et points de vigilance du jury de pré-sélection.

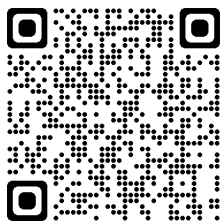
VALORISATION DES TRAVAUX ET INTEGRATION D'UN RESEAU DE CONNAISSANCE (AXES 1 ET 2)

Les projets soutenus feront l'objet de rapports scientifiques, qui devront nous être remis en français, et de livrables de synthèse, qui seront remis en français et en anglais. Ils pourront faire l'objet d'une publication spécifique de l'Institut et ils seront valorisés en ligne sur son site internet. Les actualités et publications des lauréats feront l'objet d'une communication de l'Institut sur ses différents canaux (site internet, réseaux sociaux, lettre d'information, ...). Des partenariats éditoriaux avec l'Institut permettront leur plus large diffusion. Des événements de restitution seront prévus par les lauréats en direction du monde associatif et aussi en direction du monde académique.

L'Institut français du Monde associatif soutient et anime un réseau de connaissance autour du fait associatif. Les lauréats de l'Institut intégreront ce réseau et auront à ce titre accès aux différents outils et événements mis en place par l'Institut. Ils auront par ailleurs accès à des ressources mises à disposition par l'Institut à titre gracieux (accès à la base de données de *Juris associations*, aux travaux soutenus par l'Institut, et aux bibliographies thématiques sur le fait associatif compilées par l'Institut). Les lauréats auront également accès à des opportunités de valorisation éditoriales et/ou médiatiques via l'Institut et ses partenaires.

Dans une perspective de croisements interdisciplinaires, les lauréats seront invités à présenter leurs travaux dans le cadre de séminaires et à participer à différentes actions de valorisation de leurs travaux organisées par l'Institut.

LES GROUPE DE TRAVAIL DE L'INSTITUT



Retrouvez l'ensemble des livrables issus des groupes de travail de l'Institut sur son site internet.

<https://institutfrancaisdumondeassociatif.org/groupestravail>

LE FAIT ASSOCIATIF EN EUROPE : DE L'ESPACE CIVIQUE AUX DYNAMIQUES DEMOCRATIQUES

Le groupe de travail de l'Institut sur le fait associatif en Europe a réuni 40 acteurs et chercheurs de 16 pays européens entre février et septembre 2022.

Il visait à analyser les angles morts de la connaissance des associations à l'échelon européen et à identifier des pistes pour y répondre à travers un programme de connaissance européen. Il a également amorcé un réseau de connaissance acteurs-chercheurs sur le fait associatif en Europe.

Il a été placé sous le pilotage académique de Bernard Enjolras (Directeur de recherche à l'Institut pour la recherche sociale, directeur du Norwegian Center for Research on Civil Society Voluntary Sector, rédacteur à la Revue Voluntas, et membre du Comité scientifique de l'IFMA) et de Rupert Graf Strachwitz (Docteur en sciences politiques, Directeur de l'Institut Maecenata pour la philanthropie et la société civile de Berlin et membre du Comité scientifique de l'IFMA), et sous le pilotage stratégique de Claire Thoury (Présidente du Mouvement Associatif, administratrice de l'IFMA).

Trois enjeux de connaissance transversaux

Trois grands enjeux de connaissance transversaux ont émergé du groupe de travail : « écrire l'histoire du fait associatif européen », « qualifier le fait associatif à l'échelle européenne » et « actualiser un état des lieux dans une perspective politique, juridique et statistique ».

Une approche comparative de l'histoire des associations permettrait d'observer le développement de la société civile organisée dans le temps et de comprendre ses éléments de construction dans les différents pays. Par cette approche, on pourrait mieux comprendre à travers l'histoire comment le fait associatif a contribué à répondre aux besoins sociétaux, à la diffusion de nouveaux modes de vie, de nouveaux métiers, à l'émergence de grandes politiques publiques et au dépassement de grandes crises et transitions qui ont traversé l'Europe, comme les guerres, la transition post-communiste, les crises économiques et financières, la crise du logement, la crise environnementale, les crises sanitaires, la crise des réfugiés, etc. Cette même approche permettrait également de mieux qualifier le fait associatif et son rapport aux autres acteurs de l'intérêt général, de mieux comprendre comment l'engagement associatif a contribué à forger une citoyenneté européenne active, de mieux appréhender les grandes mutations dans lesquelles il s'inscrit, et de nourrir la prospective des acteurs et de leurs partenaires.

La deuxième approche transversale, « qualifier le fait associatif à l'échelle européenne », invite à penser des critères de définition du fait associatif à l'échelon européen. Afin d'éviter une définition trop normative, il est préconisé de réfléchir à ces éléments à partir des expériences de terrain, par exemple à travers un dispositif en deux temps : dans un premier temps, en s'appuyant sur une documentation des

réalités et des définitions nationales, les traits communs et différences pourraient être mis en lumière ; ensuite, à travers un programme de soutien à la connaissance de l'Institut présentant le cadre des traits communs du fait associatif, et invitant des chercheurs à apporter des éléments de qualification. Afin de dépasser les disparités entre pays et qualifier le fait associatif à l'échelon européen, une approche « régionalisante » par les différents blocs qui constituent l'Europe pourrait être adaptée. Le cas de l'Europe centrale a été pris comme exemple. Après la transition démocratique dans les années 1980-1990, une volonté forte de développer la société civile a émergé, inspirée par des organisations philanthropiques américaines et britanniques. Il serait ici utile d'étudier les différences et les similarités entre les approches américaine et européenne et leur impact sur le développement de la société civile organisée.

La troisième et dernière approche transversale consiste à actualiser un état des lieux dans une perspective politique, juridique et statistique ». Tout d'abord, il est nécessaire de renforcer les données statistiques sur les associations à l'échelle européenne, en vue d'une meilleure reconnaissance et prise en compte de ce secteur par les pouvoirs publics. Par ailleurs, une analyse comparée des politiques, législations et dispositifs de soutiens associatifs en Europe permettrait de dresser un état des lieux des environnements institutionnels favorables et des libertés associatives dans les différents pays européens. Il serait également intéressant d'analyser la place accordée au soutien du fait associatif dans les politiques publiques comparativement à d'autres modèles, ainsi que de créer une cartographie des dispositifs favorables du droit européen et de leur niveau de transcription dans les droits nationaux.

Trois thématiques prioritaires

En complément de ces trois approches transversales, trois thématiques ont été identifiées par le groupe de travail de l'Institut comme des priorités stratégiques de connaissance : le rôle démocratique des associations, le fait associatif et l'espace civique, et les transformations des politiques publiques et l'incidence de ces évolutions sur le fait associatif.

Interroger la contribution sociétale du fait associatif, c'est envisager sa contribution à la démocratie et le rôle politique des structures associatives qui contribuent à l'intérêt général aux côtés de la puissance publique ; c'est aussi s'intéresser à la façon dont les citoyens peuvent collectivement influencer, affecter et agir sur la démocratie au quotidien. En effet, la vitalité du fait associatif est non seulement le signe d'une bonne santé démocratique, mais elle en est également une condition. C'est pourquoi le rôle des associations d'apprentissage du vivre ensemble et d'éducation à la citoyenneté mériterait d'être davantage appréhendé.

La deuxième priorité thématique porte sur le fait associatif et l'espace civique, en particulier sur le lien qui unit les citoyens et les associations à travers la notion d'engagement civique, qui s'exprime tant au sein d'organisations qu'au sein d'espaces citoyens. De nombreux enjeux de connaissance ont ici été précisés : l'émergence de nouvelles formes d'engagement, appuyée notamment par les nouveaux usages numériques, qui interroge la relation entre organisation formelle et informelle de la société civile ; les mutations et tensions de l'espace civique au regard de l'engagement associatif ; la question de la légitimité des acteurs associatifs et leur reconnaissance vis-à-vis de leurs différentes parties prenantes ; la valeur ajoutée des associations par rapport à la relation directe des pouvoirs publics aux citoyens ; la comparaison entre les pays du rôle démocratique des associations et de ses transformations/défis ; les pratiques limites au sein du fait associatif, etc.

Enfin, la troisième priorité thématique porte sur les transformations des politiques publiques et l'incidence de ces transformations sur le fait associatif. Tout d'abord, une réflexion autour des modèles de financements est essentielle, dans la mesure où les financements, publics ou privés, peuvent être déterminants pour les priorités de la société civile. L'évolution des financements publics interroge notamment l'indépendance des associations et leur capacité d'interpellation auprès des pouvoirs publics. Dans ce contexte, il serait également intéressant d'étudier les nouvelles formes de financement privé et leurs effets sur les associations. Un besoin a également été pointé d'étudier la dynamique de professionnalisation des acteurs associatifs, amenée notamment par les exigences des financeurs, et la

manière dont cela influe sur les actions associatives et sur l'engagement citoyen dans les structures professionnalisées et dans celles qui sont à l'inverse dans des modes très informels. Enfin, il conviendrait d'étudier la manière dont les pouvoirs publics pensent le rôle des associations en période de crises : sont-elles considérées comme un opérateur exécutant les stratégies de l'Etat, ou bien comme une ressource pouvant contribuer aux réflexions autour des problématiques et à la construction des stratégies de réponse ? Et dans quelle mesure ces crises successives ont-elles impacté l'espace civique et la société civile organisée ?

Les livrables

Un livre blanc a été publié pour une meilleure connaissance du fait associatif en Europe.

Une bibliothèque numérique précisant 650 références bibliographiques en langue anglaise a été mise en ligne.

Un webinaire de restitution et de discussion de ces travaux a rassemblé 200 participants.

Et demain ?

Suivant les recommandations de ce groupe de travail, l'Institut souhaite mettre en place un programme de soutien à la recherche à l'échelon européen.

Pour cela, la prochaine étape qui s'ouvre consistera à sensibiliser un réseau européen associatif, académique, philanthropique et de décideurs publics sur l'enjeu de la connaissance associative à l'échelon européen.

Nous souhaitons également contribuer à la structuration spécifique d'un réseau de recherche européen sur le fait associatif en Europe.

Nous projetons enfin de constituer un consortium européen pour porter le programme de connaissance sur le fait associatif en Europe.

CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES : SORTIR DE L'INVISIBILITE

Le groupe de travail de l'Institut sur la contribution du fait associatif aux territoires a mobilisé 20 acteurs et chercheurs entre octobre 2021 et mars 2022. Il avait pour objectif de dresser un état des besoins de recherche et de lancer une dynamique de réseau de connaissance autour de cette thématique.

Il a été placé sous le pilotage académique de Laurent Fraisse (socio-économiste, membre associé au LISE, enseignant au CNAM, à l'Université de Valenciennes et à l'IAE Panthéon Sorbonne, et membre du Comité scientifique de l'IFMA) et sous le pilotage académique de Brigitte Giraud (Présidente du CELAVAR, Directrice de l'UNCPPIE, administratrice du Mouvement associatif, et Vice-Présidente de l'IFMA).

Quels enjeux de connaissance ?

Les grands enjeux de connaissance mis à jour par ce groupe de travail peuvent se résumer en plusieurs points :

- Comment penser les nouveaux territoires construits par les associations ?
- Face aux crises (économique, socio-politique, énergétique et écologique) et les transformations de la société, les acteurs associatifs portent-ils un nouveau récit de territoire ?
- Comment comparer les situations territoriales des associations dans leur diversité ?

- Quelle est la valeur territoriale créée par les associations, sur un plan social, économique et écologique ? Comment cette valeur est-elle produite dans un système d'interactions avec les autres acteurs du territoire ?

D'un point de vue méthodologique, le groupe de travail a appelé au renforcement de la production des données territoriales sur la vie associative en combinant des approches quantitatives et qualitatives.

Par ailleurs, il recommande de construire de nouvelles formes de typologies intégrant une variable territoriale afin de mieux qualifier le rapport des associations aux territoires. Cela permettrait également de qualifier la diversité associative en distinguant les associations locales de proximité, les associations intermédiaires au rayonnement extra-communal, les associations ayant une capacité de rayonnement à l'échelle nationale, voire les associations extra-territoriales

Le changement de paradigme auquel appelle ces travaux ouvre de nouvelles perspectives dans la perception des territoires, plus simplement pensés comme les supports politico-administratifs de l'action publique, mais également comme construits par l'action collective citoyenne via les associations, et comme fruits des interactions locales entre l'ensemble des acteurs, dont les acteurs associatifs.

Dans le contexte des crises multiples et de la transition, ces nouvelles perspectives sont de nature à renouveler l'articulation entre politiques publiques territoriales et action associative dans la recherche de nouvelles solutions. Elles sont également de nature à nourrir des réflexions pour promouvoir l'engagement dans l'action associative, en vue de contribuer à construire nos territoires et à y diffuser de nouvelles formes de solidarités.

Les livrables

Une note de synthèse du groupe de travail a été produite, présentant un premier état des lieux de la connaissance et les principaux enjeux et thématiques de recherche.

Une bibliographie collaborative a recensé 275 références.

Une communication collective dans la continuité du groupe de travail est présentée aux rencontres 2023 du RIUESS. A l'issue de cette communication, un article collectif sera proposé dans une revue scientifique.

Et demain ?

L'Institut lancera en mai 2023 un Appel à Manifestation d'Intérêt de recherche « contribution du fait associatif aux territoires » dans la continuité des recommandations du groupe de travail.

MODELES SOCIO-ECONOMIQUES

HISTOIRE DU MONDE ASSOCIATIF

GOVERNANCE ET PARTICIPATION